



Ecole Primaire Yann Arthus-Bertrand

Place du Général De Gaulle

84 290 CAIRANNE

Tel. 04 90 30 81 54

Mail : ce.08406831@ac-aix-marseille.fr

Procès-verbal du Conseil d'École n°3 du 05/07/2021

Etaient présents :

Mme KYNAST, directrice, enseignante de CE2-CM1, présidente du Conseil d'école

Mme GUTTIN-TURC, enseignante de PS-MS

Mme LANVIN, enseignante de MS-GS

Mme HINSINGER, enseignante de CE1-CE2 à mi-temps sur l'école

Mme LABANI, décharge administrative de direction

M.ROSSIN, maire de Cairanne

M. BOUYER, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mme CHADIR, représentante des parents d'élèves

Mme COURBET, représentante des parents d'élèves

Mme REY-GAUREZ, représentante des parents d'élèves

Mme BOUDESS, représentante des parents d'élèves

Mme BOUGUEREAU, représentante des parents d'élèves

Absents excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale

Mme BARTHALOIS, enseignante de CM1-CM2 en congé maternité

Mme DENEAU, enseignante de CE1-CE2 à mi-temps sur l'école

Mme RAYMOND, enseignante de CP (en isolement)

M.DALMAU, enseignant TR rattaché à l'école

Mme RONDA, enseignante BFC rattachée à l'école

Ordre du jour :

1. Prévisions des effectifs de la rentrée et répartitions
2. Organisation des élections des représentants des parents d'élèves 2021
3. Budget pour les commandes de fournitures scolaires
4. Bilans des projets et actions pédagogiques
5. Départ et arrivée d'enseignants dans l'école à la rentrée
6. Présentation des listes de fournitures scolaires pour la rentrée
7. Travaux prévus ou à prévoir
8. Questions diverses

Approbation du PV du 2^{ème} Conseil d'école

Le Procès-verbal du Conseil d'école n°2 ayant eu lieu le 16 mars 2021 est soumis à l'approbation du Conseil d'école. La Directrice rappelle que le procès-verbal est consultable par tous les parents sur le site de la commune.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Prévisions des effectifs de la rentrée et répartition

Les effectifs prévus pour la rentrée 2021 sont à ce jour de 124 élèves. L'effectif est en légère baisse en raison de quelques déménagements.

Petite Section : 18	CE1 : 19
Moyenne Section : 13	CE2 : 15
Grande Section : 12	CM1 : 18
CP : 14	CM2 : 15

La répartition retenue est la suivante :

PS-MS : 23 élèves (18 PS et 5 MS)	CE1-CE2 : 20 élèves (13 CE1 et 7 CE2)
MS-GS : 20 élèves (8 MS et 12 GS)	CE2-CM1 : 20 élèves (8 CE2 et 12 CM1)
CP-CE1 : 20 élèves (14 CP et 6 CE1)	CM1-CM2 : 21 élèves (6 CM1 et 15 CM2)

Les listes seront transmises aux services municipaux en juillet, même si les listes définitives ne seront affichées que le 1^{er} septembre, jour de pré-rentrée des enseignants.

Organisation des élections des représentants des parents d'élèves 2021

Le conseil d'école doit se prononcer sur l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves. La directrice propose que le vote ait lieu uniquement par correspondance. Ce mode de scrutin est approuvé à l'unanimité.

Budget pour les commandes et fournitures scolaires

Comme l'année précédente, l'enveloppe allouée à l'école pour l'achat des fournitures s'élève à 4000€, soit un budget d'environ 30€ par élève (sachant que 2€ par élève sont utilisés pour le budget direction).

À cela il faut ajouter une enveloppe de 3000€ mise à disposition en début d'année civile pour l'achat de manuels scolaires. Le choix de l'équipe s'est porté cette année sur le renouvellement des manuels de français CE1 et l'achat de collections de littérature de jeunesse pour un montant de 2600€.

Nous avons décidé de ne pas utiliser la totalité de cette enveloppe afin de permettre le renouvellement d'une partie des engins roulants pour les maternelles par la municipalité pour un montant de plus de 1600€.

Cette enveloppe est bien appréciable car elle permet d'équiper les classes de manuels de qualité et conforme aux programmes. Elle permet également aux élèves d'avoir accès à une large gamme d'œuvres intégrales de littérature de jeunesse.

Monsieur le maire accepte de reconduire cette enveloppe pour l'année civile 2022.

La coopérative scolaire a acheté des applications pour les tablettes en lecture et en mathématiques de la GS au CM2 pour un montant de 680€.

Pédagogie

Les projets des classes

Pour la 2^{ème} année consécutive, les possibilités de sorties et l'aboutissement des projets pédagogiques ont été fortement entravés par la crise sanitaire. Les sites culturels étant fermés, les brassages entre groupes d'élèves interdits, les projets habituels (voyage scolaire, visites de sites historiques, challenge langues vivantes, cross inter-écoles) n'ont pu avoir lieu cette année.

Les sorties de proximité ont donc été privilégiées, en exploitant les ressources autour de Cairanne :

- randonnée et orientation dans le village et les vignes pour plusieurs classes
- pétanque sur le terrain de boules pour plusieurs classes
- étude des traces du Moyen-Âge dans Cairanne
- cycle vélo avec randonnée à la journée le 23 mars pour les 2 classes de cycle 3
- cycle poney pour les 2 classes maternelles et les CP au centre équestre de Cairanne
- Visite de la station d'épuration pour les CM (en relation avec le programme de Géographie)

La manifestation festive **Carnaval du printemps**, prévue le **vendredi 23 avril**, a été annulée en raison du reconfinement.

La représentation du conte musical « Little Lou » prévue le vendredi 28 mai, a dû être annulée en raison du protocole sanitaire.

Il en a été de même pour **la fête de l'école**, des directives contradictoires et trop tardives étant arrivées dans les écoles, ne permettant pas d'organiser un spectacle dans des conditions satisfaisantes.

Il est difficile d'envisager les projets de l'année prochaine, même si les idées ne manquent pas. Les classes élémentaires envisagent d'organiser des voyages scolaires, le projet musique portera sur les comédies musicales.

Notre école sera la première de la circonscription à expérimenter un **dispositif « Anglais renforcé »** à la rentrée 2021. Ceci consiste en l'enseignement d'une DNL (discipline non linguistique) en anglais, en plus de l'horaire réglementaire d'anglais. L'équipe enseignante a porté son choix sur l'EPS, dont une partie sera enseignée en anglais dans les 2 classes de cycle 2. L'objectif est d'intégrer progressivement l'anglais sur d'autres disciplines dans toutes les classes élémentaires. La sensibilisation à cette langue sera renforcée dès la maternelle. Une information plus précise sera communiquée aux familles lors des réunions de rentrée.

Départs et arrivées d'enseignants dans l'école à la rentrée 2021

Mmes DENEAU et HINSINGER, qui étaient nommées à titre provisoire, quittent l'école et sont affectées dans d'autres communes pour la rentrée prochaine.

Mme DE MARIA a été nommée pour compléter le mi-temps de Mme BARTHALOIS.

Mme LABANI travaillant à 75%, elle sera complétée par Mme ROUSTAN.

On attend la nomination d'un enseignant pour la décharge administrative de direction.

Présentation des listes de fournitures scolaires pour la rentrée

Les listes des fournitures par niveau pour la rentrée 2021 seront affichées au portail et accessibles sur le site internet de la commune. Elles ont également été envoyées aux familles sur Educartable.

Fonctionnement de l'école

Equipements et Travaux

Les petits travaux sont réalisés régulièrement par les agents municipaux, dont la directrice salue la réactivité.

Les problèmes récurrents de connexion à Internet dans certaines classes ont été résolus.

- Les sols de 2 des 3 classes de l'étage vont être remplacés pendant l'été.
- Le sol des WC de l'ancien appartement de fonction a grand besoin d'être remplacé également. Il sera remplacé cet été en même temps que les sols des 2 classes.
- Il devient urgent de trouver une solution hygiénique pour le revêtement des marches de la salle de motricité. Monsieur le maire a évoqué ce problème avec les techniciens de la société Gerflor. La seule solution est de redécouper les marches pour supprimer l'arrondi. On pourra ensuite les carreler. Ceci nécessite des travaux de maçonnerie qui devront donc être programmés sur les vacances scolaires courant 2022.
- Les stores de la salle 6 fonctionnent par intermittence. Une solution pérenne serait très appréciable. Monsieur le maire précise que le problème a été réglé, la télécommande est très sensible et se bloque facilement mais les volets fonctionnent.
- La climatisation de la cantine a été totalement refaite à neuf en avril (coût : 5000€).

Personnel municipal

La directrice aimerait avoir quelques précisions concernant l'organisation des services des agents municipaux sur les différents postes concernant l'école :

- ATSEM

Mme PARENT sera toujours à temps plein sur la classe de PS-MS.

Mme ROCHER sera en MS-GS le matin. La directrice demande à ce que les services administratifs de l'ALSH soient organisés de façon à ce que Mme ROCHER soit vraiment en classe de 8h45 à 12h car ce n'est pas le cas depuis qu'elle est sur ce poste. Elle passe une partie du début de matinée à remettre à jour les inscriptions aux services périscolaires, à appeler les parents ayant oublié d'inscrire leur enfant. La souplesse excessive des services périscolaires est chronophage pour le personnel et serait peut-être à revoir.

- Ménage : comment sera organisé ce poste après le départ en retraite de Mme CANDEL ? La municipalité a engagé Mme SANJULLIAN, auto-entrepreneuse cairannaise, avec le même contingent d'heures que Mme CANDEL. Le nettoyage des sanitaires durant la pause méridienne sera réalisé par un personnel municipal. Les services de cantine devraient pouvoir repasser à deux services au lieu de trois en septembre, ce qui en facilitera grandement la gestion.

- Photocopies : le retrait de la photocopieuse de l'école en 2017 avait été très mal vécu par l'équipe enseignante. À présent l'organisation est bien rôdée et le service des photocopies mis en place à la mairie est très apprécié. Suite au départ en retraite de Mme IMBS, c'est Mme BATHELIER qui aura en charge les photocopies pour l'école. La municipalité recrutera courant

octobre une remplaçante pour Mme MALARTE, qui part également à la retraite. Ces deux personnels se relayeront pour assurer le service photocopies.

- Centre de loisirs du mercredi : Monsieur le maire rappelle que suite au sondage réalisé auprès des familles, il n'est pas certain que la garderie du mercredi après-midi soit maintenue. Il a trop peu d'enfants inscrits par rapport aux frais de fonctionnement que cela engendre. S'il s'avère que la fréquentation reste aussi faible (moins d'une douzaine d'enfants le mercredi après-midi) en septembre-octobre, la garderie du mercredi après-midi sera supprimée. Les enfants de la commune peuvent néanmoins être accueillis par le centre de loisirs intercommunal à Vaison-la-Romaine.

Questions des parents

Pas de questions transmises par les représentants des parents d'élèves.

La directrice remercie l'équipe enseignante pour son implication au quotidien et son professionnalisme. Nous remercions également les parents délégués et la municipalité, avec lesquels l'école travaille en étroite collaboration. Ceci permet aux enfants d'évoluer dans un climat scolaire serein et propice aux apprentissages, et ce malgré la situation inédite à laquelle nous sommes tous confrontés depuis mars 2020.

La séance est levée à 18h45.

La Directrice,
Mme KYNAST



La secrétaire de séance,
Mme LABANI

